

Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

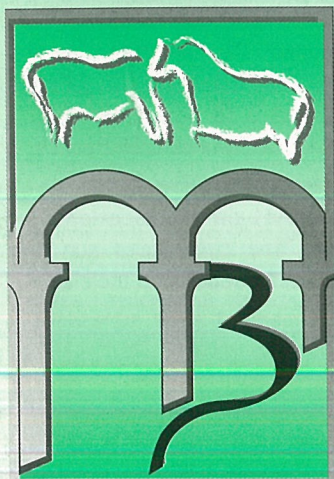
SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 3 mai 2002.....	p 2
Gros plan :	p 3
Subventions communales.....	p 3
Rencontre avec :	
Alain COMBEAUD	p 4
Inscriptions scolaires	p 5
Festival de la voix	p 5
Sentiers de Boëme	p 6
Fnaca	p 6
Chasseurs	p 6
Cercle des AÎNÉS	p 6
SCM TENNIS.....	p 6
Centre de loisirs d'étés	p7
Etat Civil	p 8
Agenda.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 213
JUIN
2002



*A la frairie du Comité des Fêtes, les coups, on s'en tamponne !
(Photo Alain PORTE)*

LE MOT DU MAIRE : Les programmes d'investissement en cours

Notre budget investissement 2002 comporte plusieurs programmes de travaux, restes à réaliser sur l'exercice passé et nouveaux programmes 2002.

ECLAIRAGE DU STADE

Celui-ci a été inauguré le 25 mai dernier lors du match de gala organisé par le SCM football à l'occasion du treizième tournoi de jeunes. Félicitations aux bénévoles de cette structure qui savent toujours se mobiliser pour ce week-end consacré aux jeunes. La réalisation de cet éclairage homologué par la ligue de football permettra à toutes les équipes de pouvoir évoluer si elles le désirent en nocturne et d'accueillir des compétitions de qualité.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le réaménagement des deux logements locatifs est bien avancé puisque nous en sommes aux travaux de peinture et papiers peints. Nous pourrons ainsi mettre à disposition des familles un T2 (2 chambres fermées) et un T3 (trois chambres fermées) dès le mois de juillet.

Compte tenu des nombreuses demandes de location enregistrées en mairie, nous pensons que ces deux logements seront les bienvenus.

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Vous avez pu suivre l'évolution des travaux pendant ces derniers mois ; l'éclairage public a été installé la semaine dernière. Il nous reste à faire procéder au compactage calcaire afin d'éviter les nuages de poussière à proximité de l'espace marché et les plantations des nouveaux arbres se feront à l'automne.

MINI GIRATOIRE PLACE DE LA GARE

L'appel d'offre a permis le choix de l'entreprise et les travaux vont débuter courant juin pour être terminés fin septembre. Ceci ne sera pas sans poser quelques problèmes de circulation et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

AMENAGEMENT RESTAURANT SCOLAIRE ET TRAVAUX D'ETE A L'ECOLE

Nous attendons l'accord sur permis de construire et dès réception, les travaux seront lancés.

Après avoir refait les peintures dans les classes de l'élémentaire l'an passé, nous allons terminer cette année par les peintures plafond et revêtements muraux du couloir. Monsieur CARRIER nous quitte cette année, sa remplaçante en poste à la rentrée pourra ainsi accueillir les enfants dans des locaux avenants.

En attendant les vacances estivales, bonne fin d'année scolaire à tous nos jeunes et bon courage à tous ceux qui vont devoir affronter les jurys d'examen.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 3 mai 2002

DEMANDE DE PRÊT :

Les prêts prévus lors des budgets primitifs 2000 et 2001 n'ont pas été réalisés car non nécessaires.

Pour l'année 2002, il a été prévu un emprunt de 440 000 euros. Madame le Maire précise qu'il serait souhaitable de réaliser un prêt de 200 000 euros.

Le Conseil Municipal décide de contracter ce prêt auprès de Dexia au taux de 5,09% pour une durée de 10 ans.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION AU S.D.E..C. :

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au Syndicat Départemental d'Electricité de la Charente pour une durée de 10 ans pour ce qui concerne les travaux et l'entretien de l'éclairage public.

DEVIS ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil Municipal retient les devis du SDEC pour les travaux neufs 2002 et divers travaux d'entretien d'éclairage public.

DEVIS BACHE INCENDIE DANS LA ZONE D'EMPLOI

Le projet d'installation d'une bache incendie et son accès à la zone d'emploi « les Rentes » est transmis à la Communauté de communes compétentes en matière économique et pour la lutte contre l'incendie.

PLACE DU CHAMP DE FOIRE :

Le Conseil Municipal accepte l'ave-nant de l'entreprise EUROVIA pour les travaux supplémentaires de la place du champ de foire.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

Le Conseil Municipal désigne les agents (ACMO) des services administratifs et techniques de la Commune chargés de la prévention des risques professionnels et de la sécurité sur leurs lieux de travail.

LOTISSEMENT LA TONNELLE :

Association Syndicale :

Le Conseil Municipal refuse de prendre en charge la voirie et les espaces communs du lotissement tant que les travaux ne sont pas réalisés par le lotisseur.

Clôtures :

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à représenter la Commune auprès du Tribunal Administratif de Poitiers suite à la saisie de celui-ci par un résident du lotissement

FOUR DU PETIT GUILLON :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'un prix de 5000F en tuiles à la Commune par Charente Patrimoine Vivant, pour la restauration du four du Petit Guillon.

MAINTENANCE MATÉRIEL INCENDIE :

Le Conseil Municipal retient la Société ABC Feu pour la maintenance du matériel incendie des bâtiments communaux.

TRAVAUX ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Saudoux pour des travaux de peinture à l'école élémentaire.

CONTRÔLE SÉCURITÉ BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal retient les avenants aux contrats :

-SOCOTEC pour le contrôle alarme incendie et chaufferie de la mairie

-VERITAS pour le contrôle alarme incendie et chaufferie des écoles, de la salle polyvalente et des locaux associatifs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SDITEC (Syndicat Informatique) :

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité du SDITEC présenté par Mme VALLAT.

MODIFICATION DU P.O.S.

Le Conseil Municipal décide de saisir le Tribunal Administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur dans le cadre d'une modification du POS pour la création de zones d'exploitation de carrières de grès ferrugineux.

SUBVENTIONS 2002 :

Le Conseil Municipal vote les subventions attribuées aux associations pour l'année 2002.

(voir page 3).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

La tenue des bureaux de vote est organisée pour les élections législatives qui se dérouleront les 9 et 16 juin prochain.

SENTIERS DE BÔÈME :

Le Conseil Municipal décide de réinstaller tables et bancs sur la place du champ de foire et de réhabiliter les sanitaires et un lieu couvert pour les randonneurs.

Enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation

Par arrêté du 31 mai 2002, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre MERLE, domicilié 8, rue de Béchelina 16710 - SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, lieutenant colonel de gendarmerie en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie du 21 juin 2002 au 22 juillet 2002, aux jours et heures habituels d'ouverture

- de 8 heures 30 à 12 heures 30
- et de 14 heures à 18 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les vendredi 21 juin 2002 de 9 heures à 12 heures, mercredi 10 juillet 2002 de 15 heures à 18 heures et lundi 22 juillet 2002 de 15 heures à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.O.S. pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées en mairie.

GROS PLAN INTERDICTION DES FEUX DE PLEIN AIR

Extraits de l'arrêté préfectoral du 25 mars 2002 :

« Il est interdit à toute personne d'allumer un feu de plein air ... »

Est considéré comme « feu de plein air » ou « foyer à l'air libre », toute combustion vive, avec ou sans flammes apparentes, effectuée hors d'une enceinte conçue à cet usage. »...

« Les barbecues mobiles conformes aux normes ... sont autorisés en toute période sous réserve :

- qu'ils soient placés à 5 m au moins de toute matière très inflammable...

- qu'ils soient distants d'au moins 20 m de tout stockage de combustibles

- que le vent ne puisse transporter des particules légères enflammées vers les stockages de combustibles

- qu'ils soient surveillés pendant l'utilisation...

- qu'un extincteur, un pulvérisateur, un arrosoir (au moins 10 l d'eau) soit à la disposition immédiate de l'utilisateur »

« Les feux d'artifice, feux de Saint-Jean, feux de camp sont assimilés aux feux de plein air. »

PROTECTION DES FORÊTS BOIS ET LANDES

« Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés ou non, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts ou plantations, reboisements et landes ».

« l'interdiction est étendue aux propriétaires dès l'approche du risque « sévère »
« ...des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les maires... »



PARLONS-EN...

Selon le Code de la Santé Publique, sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux (aboiements des chiens)

- des appareils de diffusion du son et de la musique

- des outils de bricolage, de jardinage

- des appareils électroménagers

- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés

- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique

- des pétards et pièces d'artifice

- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation

- de certains équipements fixes.

Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose ou d'un animal dont elle a la garde peut être constaté et sanctionné dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

(voir également page 6)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Caisse des écoles.....	409 221 €
CCAS.....	91 221 €
Office tourisme Charente.....	479 €
Ass.Paysans en Difficultés.....	77 €
France Adot.....	15 €
Resto du Coeur.....	381 €
CLCV.....	38 €
Club du 3ème Age.....	458 €
Comité des fêtes.....	2363 €
ADMR.....	1753 €
SC Mouthiers.....	8523 €
Société de Chasse.....	228 €
Parents d'élèves Mouthiers.....	382 €
Parents d'élèves	
Collège la Couronne.....	47 €
Donneurs de Sang.....	305 €
Secours Populaire.....	183 €
Tourbières et Loisirs.....	185 €
Carnaval.....	565 €
Sentiers de la Boème.....	230 €
MJC Jules Berry.....	6 403 €
CAUE.....	91 €
Asso Maires France.....	706 €
TED 16.....	111 €
Prévention Routière.....	76 €
Boème Charraud Education.....	517 €
Banque Alimentaire.....	77 €
Boème Patrimoine.....	46 €
Foyer Rural Mainfonds.....	450 €
Asso. élus contre déchets	
nucléaires.....	16 €
COC Cyclisme.....	45 €
Tourisme Evasion	
Sud-Charente.....	60 €
CCJA (jeunes Agriculteurs).....	76 €
Of. tourisme Blanzacais.....	637 €
Service patrimoine.....	470 €
Fonds Solidarité Logement.....	557 €
Forêts Sud-Charente.....	16 €
Association bois énergie.....	16 €
Centre Social (Part poste	
Directeur).....	11 450 €
Fonct. crèche.....	49 000 €
Centre de Loisirs Sans	
Hébergement.....	2 750 €
Part Journées/Enfants	
CLSH.....	2 750 €

Prochaine
réunion
publique
du Conseil
municipal
7 juin 2002
à 20 H 30

RENCONTRE AVEC ALAIN COMBEAUD

Alain COMBEAUD a 48 ans. Technicien à Gaz de France, il est surtout connu des habitants de notre commune pour sa passion du football. En ce mois de juin 2002, où les champions du monde français remettent leur titre en jeu au Japon et en Corée, la rédaction a donc choisi de rencontrer un des actifs bénévoles du club phare de notre commune : le Sporting Club de Mouthiers.

Membre du bureau du club, Alain COMBEAUD est aussi un éducateur qui a en charge les 13 ans, autrefois les minimes. Ceux-ci ont d'ailleurs une actualité chargée. Au moment où se réalise cet article, le tournoi du SCM des 13 ans bat son plein avec douze clubs présents, 200 joueurs et surtout cinquante personnes mobilisées pour assurer tous les aspects d'un tournoi bien connu dans le centre sud ouest.

Les clubs participants sont quasiment les mêmes d'une année à l'autre : Gradignan (33), Boisseuil (87) sont là au milieu d'équipes charentaises dont celles de l'ASAC et de Soyau. Ces clubs ne viennent d'ailleurs pas que pour participer.

Des éducateurs de ces équipes de l'élite charentaise en profitent pour superviser les jeunes joueurs qu'ils recruteront peut-être. Le départ possible de jeunes pousses monastériennes vers d'autres horizons sportifs ne chagrine pas Alain COMBEAUD. Il y voit une récompense pour le travail de formation du club et surtout la perspective pour ces jeunes de progresser encore dans des clubs jouant des compétitions d'un niveau plus élevé. D'ailleurs la vie d'un footballeur, même amateur, est souvent faite de changements de clubs.

Pour sa part Alain COMBEAUD a connu notamment ceux de SAINTES et PORT-DE-BARQUES en Charente maritime. Gardien de but, Alain COMBEAUD est d'abord monté au filet à Mouthiers puisqu'il fut le Président du Club de tennis pour lequel il ouvrit les traditionnels tournois vers l'extérieur. Pour ce qui concerne sa passion du ballon rond, il faut noter qu'elle a

chez lui quelque chose de génétique puisque son père fut conseiller technique départemental en Deux-Sèvres.

Aujourd'hui dirigeant du SCM Alain COMBEAUD met son énergie dans l'organisation des différentes activités et manifestations. Ainsi, pour faire vivre un club, il faut de l'argent et le soutien des sponsors est indispensable. Les rencontrer, les démarcher, est une tâche ardue mais



agréable et Alain COMBEAUD remercie vivement, tous les joueurs qui ont préparé ce tournoi, et cite également chaleureusement les commerçants de la commune qui permettent, notamment, de récompenser toutes les équipes participantes, dont les meilleures avec des trophées de belle taille insiste Alain COMBEAUD. L'esprit sportif sera également à l'honneur avec le prix René Potier, du nom de cet illustre dirigeant du SCM disparu récemment.

Le trophée du fair-play récompense l'équipe la mieux appréciée par les éducateurs et les arbitres participant au tournoi. L'esprit sport, est l'un des objectifs permanents des éducateurs du club.

Pour notre invité, cela passe par l'explication des règles aux jeunes sportifs et la volonté de les faire respecter. Sur le terrain ce respect des règles doit être aussi celui de l'adversaire, de ses partenaires mais surtout celui de l'arbitre sans lequel le jeu ne peut pas avoir lieu. Sur le terrain, l'esprit d'équipe se concrétisera par le fait de « mouiller le maillot ».

Hors du terrain, il s'agira, chacun son tour de s'occuper de ces mêmes maillots, avec l'aide des parents dont le rôle dans l'éducation sportive et civique est irremplaçable. Au cours du tournoi, le nouvel éclairage du stade sera inauguré. Pour Alain COMBEAUD, cet équipement permettant des matchs homologués en nocturne, est de nature à attirer de nouveaux joueurs dans le club. Les entraînements seront facilités à des heures plus propices. Un avantage de plus pour le club dont l'équipe première visera la montée en championnat de ligue régionale, concrétisant ainsi les performances générales du club. Ainsi l'équipe B monte d'une division et l'équipe C attend la même satisfaction dans les prochaines journées. Des perspectives sportives qui auront des conséquences financières importantes pour le club qui doit assurer l'équilibre de son budget qui avoisine les 15000 euros (dont 4 500 de subventions versées par la municipalité). Alors il faudra encore solliciter des sponsors, donner de la voix pour encourager les équipes. Et pour cela, Alain COMBEAUD ne sera pas le dernier. Normal pour celui qui dans les tournois, partage avec son Président, l'animation de la sono.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Monsieur le Directeur recevra les inscriptions du 10 au 21 juin (sauf mercredis, samedis et dimanches) de 8 heures à 8 heures 30 et de 17 heures à 18 heures.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de l'autorisation du Maire. Il est rappelé que les enfants fréquentant l'école maternelle de Mouthiers et entrant au CP doivent également se faire inscrire. (l'inscription n'est pas automatique).

Les inscriptions auront lieu du lundi 10 juin au vendredi 28 juin avec des permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 heures 30 à 17 heures 30 ou sur rendez-vous en téléphonant au 05.45.67.92.84. Elles concernent les enfants qui auront 2 ans à la rentrée, le 2 septembre 2002. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE
MATERNELLE

Stage pour les parents

Le Conseil Départemental d'Aide Juridique de la Charente (C.D.A.J. 16) a décidé de créer, en 2002, des stages parentaux.

L'objectif de ces stages est de sensibiliser au droit les familles confrontées à des difficultés parentales afin que les règles juridiques puissent devenir des repères dans la recherche des solutions à mettre en œuvre pour la résolution des difficultés rencontrées.

Les stages parentaux auront ainsi pour rôle non seulement de faire connaître le droit mais aussi d'en faire appréhender le sens pour que l'enjeu qui s'attache à son respect soit mieux compris.

Les stages seront proposés par les tra-

vailleurs sociaux et les collectivités locales. Suivre un stage parental ne peut être perçu comme une sanction mais plutôt comme une chance de parvenir à de meilleures pratiques parentales et de surmonter des handicaps qui rendent encore plus difficiles qu'habituellement l'exercice des fonctions parentales.

Toutefois, pour maintenir aux stages leur objectif de contribution à l'insertion, les candidatures ne seront acceptées que lorsque des faits précis, concrets et vérifiables, comme l'absentéisme scolaire, auront révélé des difficultés d'exercice de l'autorité parentale, signes de risques d'exclusion sociale.

Ainsi, les candidatures retenues par les

« relais », travailleurs sociaux ou collectivités locales, seront soumises au CDAJ 16 qui les acceptera ou les refusera, selon les motifs de cette candidature. La candidature sera formalisée par les deux parents et portera l'engagement des titulaires de l'autorité parentale de suivre le stage demandé. Les stages comprendront une partie collective regroupant 10 familles, et un suivi individualisé. La partie collective comportera 3 séquences. Le suivi individualisé permettra d'aider chaque famille à résoudre les difficultés d'application de la Loi. Les stages se dérouleront à proximité du lieu de résidence des familles. Renseignements au Centre Social.

3^{ème} FESTIVAL DE LA VOIX

Contacts : MJC Mouthiers 05.45.67.84.38

Suite au succès des deux premières éditions, le Festival de la Voix est devenu une manifestation incontournable à Mouthiers mais aussi pour la Charente.

« la fête à Hugo » a MJC à 20 heures 30 :
Récital de poésie chantée de Victor Hugo à Georges Brassens
par Alain VELUET

à l'église de Mouthiers à 20 heures 30 :
AMADEUS la chorale charentaise (composée de 5 chorales)
interprétera Hugo avec des extraits des « Misérables », « Notre-Dame de Paris », et quelques morceaux plus contemporains (Ferrat, Fugain, ...)

à la salle polyvalente à 20 heures 30 :
La fête avec Don Diego
8 musiciens pour 2 heures de musique latine pour danser et bouger.
Musique festive aux influences espagnoles et afro-cubaines.

JEUDI
4 JUILLET

VENDREDI
5 JUILLET

SAMEDI
6 JUILLET

JUIN, c'EST LÉTÉ mais c'est divers..



L'Assemblée Générale de la Société de **Chasse de MOUTHIERS**.
Ordre du jour : Compte-rendu de la saison 2001-2002
Bilan financier Bilan des activités
Lâchers de gibier pour la campagne 2002-2003
Seront fixées les date et heure de la vente des cartes.

**VENDREDI
28 JUIN
20H 30
Salle
de la mairie**

Le Conseil d'Administration du **Cercle des Aînés** remercie toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement à la réussite du repas de printemps à la salle polyvalente le 5 mai 2002.
2ème anniversaire du Cercle des Aînés.

**VENDREDI
28 JUIN**

JOURNÉE DÉTENTE F.N.A.C.A.

Le Comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) organise une journée détente ouverte à tous.
Au programme :
Pêche à la truite (inscriptions à 8 heures ; pêche de 9 heures à 11 heures)
Jeux de boules (inscriptions à 14 heures ; début des jeux à 14 heures 30)

**DIMANCHE
9 JUIN**

REMERCIEMENTS

Merci au généreux donateur qui a laissé une somme d'argent dans la boîte aux lettres de la mairie. Cette somme a été remise au Centre Communal d'Action Sociale.

FORMATION

Le C.N.A.M. (centre d'enseignement du Conservatoire National des Arts et Métiers) d'Angoulême propose des formations en management, gestion des ressources humaines, comptabilité, gestion, information pour tout public.
Contact : sperson@cnam-poitou-charentes.fr

CNAM

05.45.91.70.11

SCM TENNIS

Le tennis : un sport qui semble bien satisfaire jeunes et moins jeunes à Mouthiers.

Près de 80 licenciés aujourd'hui

L'école de tennis compte 32 jeunes de 7 à 17 ans.

Grâce à Jean et Émilie, nos deux moniteurs, initiation et perfectionnement se conjuguent avec le plaisir de jouer.

Les résultats commencent à se retrouver dans les championnats. Adrien Gaylord, Kélian, Jean et Joseph ont bien mérité de se rendre à Roland Garros le 29 mai.

Les adultes aussi sont demandeurs

17 hommes et femmes suivent des cours d'initiation et de perfectionnement.

Un nombre grandissant utilise les courts de Mouthiers quand le temps le permet ainsi que les courts réservés au Centre de loisirs de Champniers

Cette année, nous avons engagé 2 équipes hommes et une équipe dame en coupe de printemps et deux équipes mixtes en coupe JJ Pérot.

Vivre à Mouthiers c'est aussi faire vivre le sport.

Notre tournoi de juin se veut en apporter la preuve supplémentaire.

L'assemblée
générale
du SCM TENNIS
aura lieu le
27 juin
à **20 H**
salle de la M.J.C.

LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 précise :

« ...les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se dif-

férencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupe bordures, etc...)

ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h »

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL ÉTÉ

du 8 juillet au 2 août

Se déroulera sur **Mouthiers** pour les « maternelle » (de 3 à 6 ans)
Se déroulera sur **Roulet** pour les « primaire » (de 6 à 11 ans)

Accueil au périscolaire de l'école de la Commune ; transport gratuit assuré par nos soins.

Les thèmes :

Pour les « maternelles » :

les gaulois et les romains

Pour les « primaires » :

un conte musical

Un spectacle sera présenté aux parents le 1er août 2002 à Mouthiers vers 18 heures.

Tarifs :

Pour les enfants de l'Intercommunalité :

La journée 10,50 €

A partir du 2ème enfant 9,60 €

Pour les enfants hors

Intercommunalité :

La journée 14,70 €

A partir du 2ème enfant 13,60 €

Les mini stages :

Du 15 au 19 juillet : stage sports découverte

Du 22 au 26 juillet : Festijeunes 2002

Du 29 juillet au 2 août : stage art du cirque

Les camps :

Du 8 au 12 juillet :

Multiactivités (8-12 ans)

Du 9 au 12 juillet :

Théâtre (10-15 ans)

Du 15 au 19 juillet :

Équitation (6-10 ans)

Du 16 au 18 juillet :

Poney (4-6 ans)

Du 22 au 26 juillet :

Camp mer (9-15 ans)

Du 29 juillet au 2 août :

Quad (11-15 ans)

« Bouge tes vacances »

A l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Charente, 8 d'entre eux ont décidé de se regrouper afin de vous proposer ensemble **un choix de 14 séjours** pour l'été 2002.

1-camp pêche

2-camp multi activités

3- camp accrobranches

4- camp activités du cirque

5- camp quad

6- camp roller et multimédia

7- camp festival du jeu

8- camp loisirs et animations

9- camp multi activités

10- camp festival des épouvantails

11- camp séjour Arcachon

12- Camp au bord du canal

13- camp Pays Basque

14- camp Espagne

Si l'un de ces activités vous intéresse, la brochure complète est disponible au Centre Social Charente Boème Charraud.

L'atelier local d'insertion inaugure l'affiche
« Face à l'alcool, fais ton choix »

lundi 10 juin 2002 à 17 heures 30
au Centre Social de Mouthiers.



RANDONNER AVEC SENTIERS DE BOÈME

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim. 16-juin	Finale des rando-challenges		Pique-nique ou méchoui			20+15+ et 10km
		8 h 15	CHASSENEUIL	Camping	9 h	
Vend. 28-juin	Dominique Lechat 05.45.67.93.42	Rando nocturne 21 h	MOUTHIERS	Mairie	21 h 15	8,5
Dim. 30-juin	Nicole Girardeau 05.45.67.19.61	8 h 30	POULLIGNAC	pk festival puis RV église	9 h	11,5

A l'occasion du festival de patois charentais. Au choix: retour après la rando ou festival l'après-midi
Réservation et repas du soir : contacter Nicole

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boème pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

**Balades du
mercredi**

5 et 19 juin

ETAT CIVIL

Naissances :

- 26 avril Guillaume et Erwan BONJEAN
14, lot. la Tonnelle
- 26 avril Régis BERTRAND « les Naulets »
- 29 avril Luka RAINARD 50, rue de la Boème
- 30 avril Clara NOËL 34, avenue du 24 août 1944
- 11 mai Clara FOURNIER 3, lot. les Agriers

Mariages :

- 15 juin Damien DUCHER et Valérie GATARD
« le Grand Guillon »

Décès :

- 18 avril Rémy LAGRIVE « la Combe au Roi »

Sur votre agenda...

JUIN 2002

- DIMANCHE 9 JOURNÉE DÉTENTE DE LA FNACA
- VENDREDI 14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.C.M. FOOTBALL
- SAMEDI 15 FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
- SAMEDI 22 : FÊTE DE LA GRS
- DIMANCHE 23 : FÊTE DE LA SAINT-JEAN + MUSIQUE
(INTER ASSOCIATIF)
- VENDREDI 28 : ANNIVERSAIRE DU 2ÈME TRIMESTRE DU CERCLE
DES AÎNÉS AU FOYER RÉSIDENCE

JUILLET 2002 4, 5 ET 6 : FESTIVAL DE LA VOIX

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi,
de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour
connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures,
consulter la presse, page départementale.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ JUIN

- 9 DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17
- 16 DR BOUCHÈRE ROULLET 05.45.66.32.11
- 23 DR JOUBERT SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25
- 30 DR VIGNAUD MOUTHIERS 05.45.67.82.37

NB : WEEK-END : GARDE DE 12 H LE SAMEDI
À 7 H LE LUNDI MATIN

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Correction Christine DISCOUR Photos Alain PORTE
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Un numéro allégé sortira en juillet.
Les articles et annonces des associations concernant juillet août et début septembre
devront être déposés à la mairie avant le 15 juin.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Coup de bar... à la frairie du Comité des Fêtes



Coups de gaules... au concours de Pêche



Une " tuile " pour le four du petit Guillon, pour régler l'ardoise de sa rénovation

(Photos Alain PORTE)